

## **ARTICLE IX**

### **Le Softball Balle Lente**

Toutes les compétitions de softball balle lente d'Olympiques spéciaux Canada (OSC) sont régies par le *Règlement sportif officiel* de l'organisme. En tant que programme national de sport, OSC a aligné son règlement de softball balle lente sur celui de Softball Canada. Ce dernier s'applique donc, sauf en cas d'incompatibilité avec le *Règlement sportif officiel* ou les *Politiques et procédures* d'OSC, où les règles spécifiques suivantes s'appliquent.

#### **SECTION A**

### **Épreuves Officielles**

1. Compétition mixte de softball balle lente.

#### **SECTION B**

### **Règles de Compétition**

1. Les équipes ne sont pas tenues de respecter un ratio de joueurs hommes-femmes.
2. En ronde de classement, toutes les équipes participent à au moins une rencontre, qui consiste en une manche complète pour chaque équipe. Tous les joueurs dont les noms figurent sur la *liste des joueurs* de leur équipe doivent prendre part à la ronde de classement.
3. La *liste des joueurs*\* d'une équipe doit comprendre entre douze et quinze joueurs. On doit donner à tous les joueurs dont les noms figurent sur la liste d'une équipe l'occasion de prendre part au tournoi.

**\*REMARQUE : La liste des joueurs d'une équipe regroupe les noms de tous les joueurs inscrits dans l'équipe.**

La *formation* désigne l'ensemble des joueurs qui vont prendre part à un match donné. Une formation compte dix joueurs, à moins que la règle du joueur supplémentaire (JS) ne soit en vigueur. Il doit toujours y avoir dix joueurs en même temps sur le terrain. Seuls les joueurs inscrits dans la formation sont autorisés à prendre part à un match donné.

4. Un match réglementaire dure une heure et demie et se dispute en sept manches. Aucune manche ne peut débuter après une heure et demie de jeu.
5. Quand une équipe mène par dix points ou plus après cinq manches de jeu complètes, le match prend fin et l'équipe meneuse est déclarée gagnante.
6. Une distance de 40 à 50 pi sépare le marbre et la plaque du lanceur. L'usage d'une plaque mobile s'impose donc.
7. On permet un coureur substitut au receveur après deux retraits. Le joueur en position de receveur frappe et doit se rendre au moins au 1<sup>er</sup> but avant l'entrée d'un coureur de courtoisie. Le coureur de courtoisie est celui qui a constitué le 2<sup>e</sup> retrait.
8. La règle de Softball Canada (*Règlement 8, art.1b : 5.*) suivante ne s'applique pas en compétition d'Olympiques spéciaux Canada :  
Mixte : Si un homme reçoit un but sur balles sur quatre lancers ou moins, on lui accordera le deuxième but et la frappeuse aura le choix, avant le prochain lancer, de frapper ou d'accepter un but sur balles.

## ***SECTION C***

### **Équipement et Règles de Sécurité**

1. La balle doit mesurer onze pouces trois quarts et porter une mention d'homologation officielle. Aux jeux nationaux, on utilise obligatoirement une balle à coutures rouges et à portée réduite.
2. Le port du casque protecteur est obligatoire pour les frappeurs et les coureurs.
3. Le receveur doit porter un masque, un casque et un protège-gorge. Le port de jambières est facultatif.